

Brevet de secouriste en milieu professionnel

3 jours 21 heures

Programme de formation

Public visé

- Tous publics

Sur votre lieu de travail, vous pourriez être amené à devoir faire face à une situation d'urgence exceptionnelle : un accident de travail inopiné, un malaise d'une personne, etc. Peu importe votre fonction dans l'entreprise, cette formation vous apporte les informations et les techniques nécessaires pour être directement opérationnel(le) au sein de votre établissement.

Objectifs pédagogiques

Au terme de la formation, l'apprenant sera capable de pouvoir assurer les premiers secours aux travailleurs victimes d'un accident ou d'un malaise, et si nécessaire transmettre l'alerte aux services spécialisés.

L'acquisition des connaissances et aptitudes de base des secouristes visées à l'article 9, alinéa 2 de l'Arrêté Royal du 15/12/2010 visé trois objectifs:

1. **Les principes de base** (rôle du secouriste, hygiène de base, analyse correcte de la situation, soins de confort préalables à l'évacuation et sa procédure)
2. **Le soutien des fonctions vitales** (actions en cas d'inconscience, de problème respiratoires et cardiovasculaires)
3. **Premiers secours en cas d'autres anomalies** (exemples : empoisonnement, hémorragies, blessures, brûlures, etc.)

Description / Contenu

Programme de formation :

- **Le rôle du secouriste** : les intervenants, les limites du secouriste, la relation avec la victime, la déontologie, l'hygiène du secouriste,...
- **Notions d'anatomie** : le système respiratoire, le système cardiovasculaire, le système locomoteur, la peau.
- **Les règles essentielles d'intervention** : la maîtrise de soi, la sécurité, l'évaluation, l'appel aux secours, les soins de confort.
- **Les urgences différées** : les plaies, les hémorragies, les brûlures, les traumatismes locomoteurs, les intoxications, les malaises et troubles spécifiques.
- **Les urgences vitales** : les douleurs thoraciques, la réanimation cardio pulmonaire sans matériel, le Défibrillateur Externe Automatique
- **Les techniques** : la manœuvre de désobstruction, la position latérale de sécurité, La prise RAUTEK, ...

Modalités pédagogiques

La formation est établie sur un programme de 21h, évaluation des compétences comprise.

Le formateur accentue l'**échange et la dynamique du groupe** en illustrant la partie théorique par les cas et situation rencontrées sur le terrain dans le cadre son expérience personnelle.

Méthodologie participative axée principalement sur des démonstrations et mises en situation pratiques.

L'ensemble de la formation a été créée pour que les participants puissent s'entraîner dans des situations au plus proche de la réalité (mises en situation personnalisées selon le secteur d'activité des travailleurs, ...)

Moyens et supports pédagogiques

- Un syllabus de formation est remis au participant au début de la formation.

FormaServices met à disposition du matériel didactique de qualité et approprié aux différentes matières de la formation.

Modalités d'évaluation et de suivi

Cadre légal

La formation « secourisme industriel » dispensée par FormaServices est reconnue par le SPF Emploi, Travail et Concertation sociale et répond à l'arrêté royal du 15 décembre 2010 relatif aux premiers secours dispensés aux travailleurs victimes d'un accident ou d'un malaise.

Le présent arrêté s'applique aux employeurs et aux travailleurs, ainsi qu'aux personnes y assimilées, visés à l'article 2 de la loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail.

Brevet de secouriste industriel

Chaque participant est invité à passer un test (théorique et pratique) le dernier jour de la session afin d'obtenir son **brevet de secouriste en milieu professionnel** reconnu par le SPF Emploi, travail et concertation sociale.

Afin de conserver son brevet, le "secouriste industriel" doit suivre annuellement un recyclage de 4h de formation continue. Cette formation permettra de développer les compétences du secouriste durant toute sa carrière.